

Utiliser PCIP Elections professionnelles Juin 2019

Se connecter : <https://extranet.cng.sante.fr/pcip-election/>

1- JE ME CONNECTE

Cas n° 1 : Je renseigne mon identifiant (n° FINESS) et mon mot de passe reçus dans le courrier de communication

Connexion

1 * Identifiant

2 * Mot de passe

Se souvenir de moi
Mot de passe oublié

3 Connexion

Cas n° 2 : Si identifiant incorrect ou mot de passe incorrect, les messages suivants apparaissent :
Identifiant incorrect :

→ Le nom d'utilisateur n'a pas pu être trouvé. x

Mot de passe incorrect :

→ Identifiants invalides. x

Connexion

* Identifiant

* Mot de passe

Se souvenir de moi
Mot de passe oublié

Connexion

Cas n° 3 : J'ai oublié mon mot de passe

a. Je clique sur [Mot de passe oublié](#)

Connexion

* Identifiant

* Mot de passe

Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié](#) Connexion

b. Je renseigne mon identifiant ou mon adresse email 1 et je clique sur

[Réinitialiser le mot de passe](#) 2

Récupération du mot de passe

1 * Entrez votre identifiant/courriel

2 [Réinitialiser le mot de passe](#)

c. Je reçois un lien pour réinitialiser mon mot de passe

Un lien pour la régénération de votre mot de passe vous a été envoyé x

d. Je saisis mon nouveau mot de passe 1 (composé de 8 chiffres), je le confirme 2 et je clique sur [Modifier le mot de passe](#) 3

Reinitialisation de votre mot de passe

1 * Mot de passe (à ne renseigner que si vous voulez modifier votre mot de passe)

2 * Répéter le mot de passe (à ne renseigner que si vous voulez modifier votre mot de passe)

3 [Modifier le mot de passe](#)

e. Un message m'informe de la réinitialisation du mot de passe J'arrive sur ma page d'accueil

Accueil

Le mot de passe a été réinitialisé avec succès.



Fiche d'utilisation



Utiliser PCIP

Elections professionnelles Juin 2019

Se connecter : <https://extranet.cng.sante.fr/pcip-election/>

2- JE CONSULTE LE GUIDE, COMPRENANT LES PRECISIONS SUR LA QUALITE DE L'ELECTEUR ET LES INFORMATIONS LEGALES ET LA FICHE D'UTILISATION

Etape 1 : Dans l'en-tête du formulaire, je clique sur

[Guide à l'Intention des Chefs d'Etablissement et Informations Légales](#)

Le **Guide à l'intention des chefs d'établissement**
(comprenant les précisions sur la **qualité de l'électeur** et les et les **Information légales**)
s'affichent

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS MEDICAUX
AU CONSEIL SUPERIEUR DES PERSONNELS MEDICAUX, ODONTOLOGISTES ET PHARMACEUTIQUES
À LA COMMISSION STATUTAIRE NATIONALE ET AU CONSEIL DE DISCIPLINE
25 JUN 2019 - 1 JUILLET 2019

Adresse email de contact :
elections-medecins@sante.gouv.fr

Guide à l'intention des chefs d'établissement pour remplir le questionnaire : précisions sur la qualité d'électeur et informations légales

Etape 2 : Dans l'en-tête du formulaire, je clique sur

[Fiche d'Utilisation PCIP](#)

La **Fiche utilisation PCIP** s'affiche



Fiche d'utilisation



Utiliser PCIP
Elections professionnelles Juin 2019

Utiliser PCIP Elections professionnelles Juin 2019

Se connecter : <https://extranet.cng.sante.fr/pcip-election/>

3- JE REMPLIS ET JE VALIDE LE FORMULAIRE

En remplissant le formulaire, je peux l'enregistrer à tout moment en cliquant sur **Enregistrer** en bas du formulaire pour sauvegarder les informations saisies. Je peux revenir à tout moment sur mon formulaire pour le compléter et le valider.

Etape 1 : Je remplis mes informations

① * Civilité_Nom_Prénom
→
Mme/M_Nom_Prénom du correspondant élections (Le correspondant élections est la personne chargée du renseignement des données des personnels médicaux électeurs pour juin 2019 dans le présent formulaire)

② * Email individuel professionnel
→
Remplir avec l'adresse email du correspondant élections

③ Téléphone professionnel
→

- ① La civilité, nom et prénom (sous le format M ou Mme_Nom_Prénom) sont **obligatoires** (c).
- ② Mon email professionnel ou l'email professionnel du correspondant élections est **obligatoire** (c).
- ③ Mon téléphone professionnel est **facultatif** (d).

Etape 2 : Je remplis la rubrique

Effectif pris en compte pour les élections

① * Nombre de PH titulaires et probatoires
→
Voir notice d'information Partie A : Les praticiens hospitaliers titulaires et probatoires (composant le deuxième collège)

② * Nombre de praticiens sous contrat
→
-Voir la notice d'information Partie A : Les praticiens sous contrat et personnels enseignants et hospitaliers temporaires (composant le troisième collège) pour définir le nombre de praticiens sous contrats éligibles OU - Renseigner 0 si nul

- ① Le nombre de PH titulaires et probatoires est **pré-rempli** (a), **modifiable** (b) et **obligatoire** (c).
- ② Le nombre de praticiens sous contrat n'est pas pré-rempli. Il est **obligatoire** (c).

Etape 3 : Je remplis la rubrique

Praticiens hospitaliers titulaires et probatoires

Électeur n°1

① * N° RPPS_Civilité_Nom_Prénom
→
9999999999_Mme/M_Nom_Prénom

② * Email individuel professionnel
→
Renseigner l'email personnel seulement en l'absence d'un email professionnel

- ① Le n° RPPS, civilité, nom et prénom (sous le format M ou Mme_Nom_Prénom) du praticien titulaire ou probatoire sont **pré-remplis** (a), **modifiables** (b) et **obligatoires** (c).
- ② Son email professionnel est **obligatoire** (c).
 - Je peux remplir au maximum les informations de 5 praticiens titulaires et probatoires.
 - Si mon établissement comprend plus de 5 praticiens titulaires et probatoires, je contacte elections.medecins@sante.gouv.fr

Etape 4.1 : Si j'ai renseigné «0» dans le champ « Nombre de praticiens sous contrat », je passe directement à la rubrique J'atteste sur l'honneur :

Etape 4.2 : Si j'ai renseigné un nombre de praticiens sous contrat supérieur ou égal à «1», je remplis la rubrique

Praticiens hospitaliers sous contrat et

personnels enseignants et hospitaliers temporaires

Électeur n°1

① * N° RPPS
→
9999999999

② * Civilité_Nom_Prénom
→
Mme/M_Nom_Prénom

③ * Email individuel professionnel
→
Renseigner l'email personnel seulement en l'absence d'un email professionnel

- ① Le n° RPPS, civilité, nom et prénom (sous le format M ou Mme_Nom_Prénom) du praticien sous contrat sont **obligatoires** (c).
- ② Son adresse email professionnelle est **obligatoire** (c).

Utiliser PCIP Elections professionnelles Juin 2019

Se connecter : <https://extranet.cng.sante.fr/pcip-election/>

- Je peux remplir au maximum les informations de 5 praticiens sous contrat.
- Si mon établissement comprend plus de 5 praticiens sous contrat, je contacte elections.medecins@sante.gouv.fr

(a) pré-remplé = peut être rempli à la 1^{ère} connexion

(c) obligatoire = doit être renseigné pour valider le formulaire

(b) modifiable = peut être modifié si non conforme

(d) facultatif = à renseigner si l'information est disponible

Etape 5 : Je remplis la rubrique

J'atteste sur l'honneur :

① (Correspondant élections)

→ * l'exactitude des informations ci-dessus

② * leur mise à jour en cas de modifications

③ * Fait le

Je coche les cases ① et ②

Je renseigne la date du jour ③

Etape 6 : Je valide le formulaire

Je clique sur le bouton

L'enquête de satisfaction s'affiche

Enquête de satisfaction

Merci pour votre contribution, veuillez-nous donner votre avis sur ce service :

